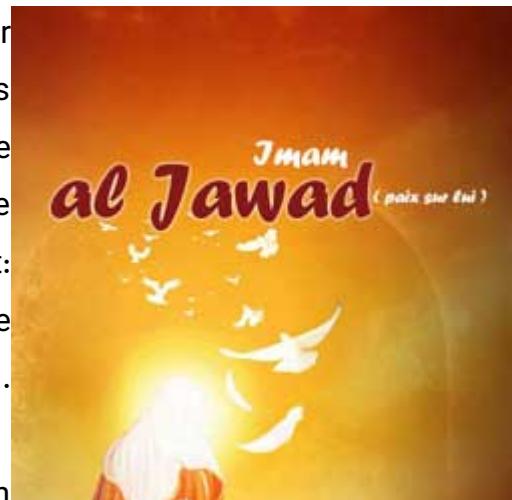


Au Sujet Du Bas Age De L'Imâm Al-Jawâd Lorsqu'il A Remplacé Son Père

<"xml encoding="UTF-8?>

Une Tradition rapportée par 'Abdullah Ibn Ja'far dit: "je me suis rendu avec Safwân Ibn -1 Yahyâ chez l'Imâm al-Rida (Paix sur lui). Son fils Abû Ja'far (Paix sur lui) était debout et il avait trois ans. Nous lui avons dit: 'Que nous soyons sacrifiés pour toi! Si quelque chose t'arrive, qui sera l'Imâm après toi?'. Il a répondu en le désignant du doigt: 'Mon fils que voici'. Nous lui avons dit: 'Même à cet âge?'. Il a répondu: 'Même à cet âge. Dieu, le

Très-Haut, a investi Jésus alors qu'il avait deux ans"1.



2- On lit dans "al-Irshâd ":" Abû al-Qâssim, Ja'far Ibn Muhammad, qui le tient de Muhammad Ibn Ya'qûb, qui le tient de al-Hussein Ibn Muhammad qui le tient de al-Khayrânî, qui le tient de son père, m'a dit: 'Je me trouvais debout devant Abû al-Hassan al-Rida (Paix sur lui) au Khorasan. Quelqu'un lui a dit: Maître! Si quelque chose t'arrive, qui sera l'Imâm après toi? Il a répondu: 'Mon fils, Abû Ja'far.

Celui qui a posé la question paraissait insatisfait eu égard à l'âge de Abû Ja'far. Alors Abû al-Hassan (Paix sur lui) lui a dit: Dieu a envoyé Jésus, Fils de Mariam, en tant que messager et prophète porteur d'une loi sans précédent alors qu'il n'avait pas l'âge de Abou Ja'far"2.

3-Abû al-Qâssim, Ja'far Ibn Muhammad, qui le tient de Muhammad Ibn Ya'qûb, qui le tient de Muhammad Ibn Yahyâ, qui le tient de Ahmad Ibn Muhammad Ibn?ssâ, qui le tient de Muammar Ibn Khallâd qui a dit: " J'ai entendu al-Rida (Paix sur lui) dire alors qu'on parlait des signes grâce auxquels on reconnaît l'Imâm: 'Vous n'avez pas besoin de cela. Voici Abû Ja'far ; je l'ai mis à ma place. Nous sommes d'une Maison où nos petits héritent toutes choses de nos grands' "3.

Nous remarquons que dans ces textes, l'Imâm al-Rida (Paix sur lui) qui voulait affirmer la capacité de l'Imâm al-Jawâd (Paix sur lui) de tenir l'Imâmat en dépit de son bas âge, voulait aussi montrer aux personnes qui l'interrogeaient à ce sujet qu'il existe dans l'Imâmat un

élément invisible, qui provient de l'Au-delà et qui ne se soumet pas aux critères habituels reconnus par les gens. Il voulait les porter à le comprendre à travers les facultés sacrées qui paraîtront à l'avenir et qui prouveront la validité de son Imâmat.

On lit dans "al-Kâfî" dont l'auteur le tient de Muhammad Ibn al-Hassan Ibn 'Ammâr qui dit: "Je me trouvais à Médine chez Ali Ibn Ja'far Ibn Muhammad, où j'ai passé deux ans à écrire ce qu'il avait entendu de son frère, Abû al-Hassan (Paix sur lui), lorsque Abû Ja'far, Muhammad Ibn Ali ar-Ridâ est entré dans la Mosquée du Messager de Dieu (Paix sur lui). Ali Ibn Ja'far a couru vers lui, sans souliers et sans cape et s'est mis à lui baisser les mains en lui montrant beaucoup de signes de respect. Abû Ja'far (Paix sur lui) lui a dit: 'Assieds-toi, oncle, Que Dieu aie miséricorde de toi'. Il a répondu: 'Maître! M'assoirais-je alors que toi, tu es debout?. Au retour de Ali Ibn Ja'far à sa place, ceux qui étaient assis avec lui se sont mis à le réprimander en disant: 'Tu es l'oncle de son père ; comment agis-tu de la sorte avec lui?'. Il leur a répondu: 'Taisez-vous'. Puis, tenant sa barbe dans sa main, il leur a dit: 'Si Dieu, à Lui la Grandeur et la Gloire n'a pas honoré cette barbe mais qu'Il a honoré ce jeune homme et l'a placé là où Il l'a placé, puis-je alors nier ses mérites? Je demande refuge auprès de Dieu contre ce que vous venez de Dire. Je ne suis que l'esclave de ce jeune homme!"⁴.

Ce témoignage émanant d'un homme honorable et digne de confiance, Ali Ibn Ja'far, un homme avancé en âge et dont les mérites et la sincérité sont reconnus, prouve que l'Imâmat de l'Imâm al-Jawâd était connue et admise par les plus grands hommes parmi les Banû Hâshim. C'est pour cette raison qu'il lui a montré tout ce respect et qu'il a agi avec humilité devant son statut d'Imâm en disant " Je ne suis que l'esclave de ce jeune homme!". Cela constitue un grand témoignage en faveur de son Imâmat. Quant à ceux qui étaient assis avec Ali Ibn Ja'far, ils ont considéré la situation sous l'angle de l'âge et du statut familial (Il était l'oncle de son père). Mais il leur a répondu en leur montrant que la question est celle de la grâce de Dieu qui lui a donné son statut d'Imâm qui le rend supérieur à son oncle. C'était comme s'il leur disait que le critère de l'Imâmat n'est pas soumis aux considérations qui dominent leur mentalité et qui explique leur évaluation.

1- Kifâyat al-Aثار, p. 324

2- Al-Irshâd, p. 279

3- Ibid, p. 276

4- Al-Kâfî, tome I, p. 233